



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

CHAMPIONNAT POUSSINS/BENJAMINS PHASE 1 et 2 – SAISON 2021/2022 Annexe 1

District Valenciennois – Cambrésis – Sambre Avesnois

Déroulement du Championnat

- Généralités :
 - Le championnat poussins/benjamins se déroulera en deux phases.
 - La répartition, comme le fonctionnement de ce championnat, sera liée au nombre de participants.
- Première phase :
- Nous regroupons à nouveau les trois districts Valenciennois, Avesnois et Cambrésis pour avoir un maximum d'équipes. Pour cette première phase 3 équipes sont inscrites qui seront donc regroupées en une seule poule en match aller-retour. La phase débutera le 16 octobre et comptera 6 journées. Une équipe du cambrésis et une équipe mixte valenciennois et avesnois ont donc été intégrées dans le valenciennois en accord avec les responsables du comité du Nord.
- Deuxième phase :
 - De nouvelles équipes pourront s'engager.
 - La formule sera adaptée en fonction des résultats de la phase 1 et du nombre des nouvelles équipes engagées dans la seconde phase.

Procédure de qualification pour la journée finale en fonction du nombre de poules en 2^{ème} phase et de l'ordre de classement des équipes au sein de chaque poule

- Poule unique :

La qualification pour la journée finale s'effectuera suivant l'ordre du classement des équipes dans la poule unique avec un qualifié par district.
- Deux poules :

Si des inscriptions supplémentaires en seconde phase qui nécessiteraient deux poules, une phase finale déterminera le classement général des deux poules (formule play off) avec la qualification d'un représentant le mieux classé pour chaque district regroupé dans notre cas.

Enregistrement et transmission des résultats

Nouvelle mesure d'application immédiate :

A compter de la présente saison **2021/2022**, les clubs qui reçoivent ont obligation de saisir l'ensemble des résultats (rencontre et parties) sur le site FFTT.com ou SPID, avant dimanche 19h 30.